

SHELTER TECHNIQUE

retrouver ce produit sur www.bbeam.com



INTRODUCTION

Le SHELTER est une structure préfabriquée adaptée pour loger les équipements de radiotélévision, les armoires de service et les installations électriques en général.

Grâce à sa configuration modulaire, le shelter se transporte aisément partout pour un assemblage rapide et facile. Les matériaux employés ont été recherchés, testés pour garantir

une longue durée dans le temps et une continuité électrique excellente entre les différents éléments. La structure portante est constituée d'un châssis breveté en acier zingué à chaud.

Le remplissage des parois et du plafond est assuré par des panneaux de type "sandwich" auto-extinguibles.

La configuration modulaire permet de modifier les dimensions du shelter même après son installation. Il est en effet possible, sur demande, d'agrandir le shelter jusqu'aux dimensions souhaitées avec une considérable épargne de temps et de matériaux.

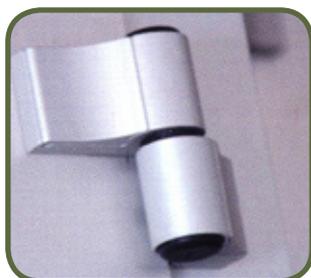
PORTE D'ACCÈS

Le shelter présente une porte d'accès standard à battant breveté et certifié étanche, placée sur un des côtés courts, construite en aluminium. avec 2 charnières renforcées anti intrusion et des serrures à 3 points de fermeture.

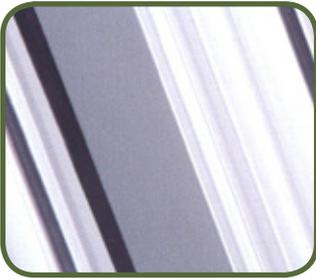
La porte peut être équipée d'une barre anti-panique et d'une pince de blocage ou d'une serrure normale avec poignée.

Pour la sécurité, il est prévu un système de fermeture à 1 ou 3 points avec barre anti-panique.

Trois types de portes sont disponibles pour répondre aux différentes exigences.



MODULARITÉ



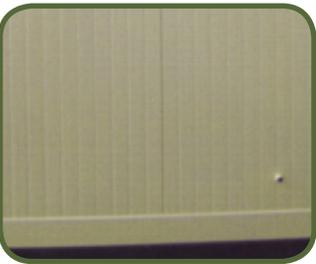
La possibilité d'agrandir le shelter même après installation représente une caractéristique importante.

Grâce à la modularité de la structure châssis/panneaux, il est possible d'agrandir les dimensions de base en utilisant de nouveaux panneaux avec une épargne considérable de temps et de matériel: tous les composants de la structure de base sont utilisés, et rien n'est jeté!

Les kits standards d'agrandissement du shelter sont des segments de 1000 mm. Il est possible d'agrandir le shelter suivant la taille souhaitée.



PAROIS

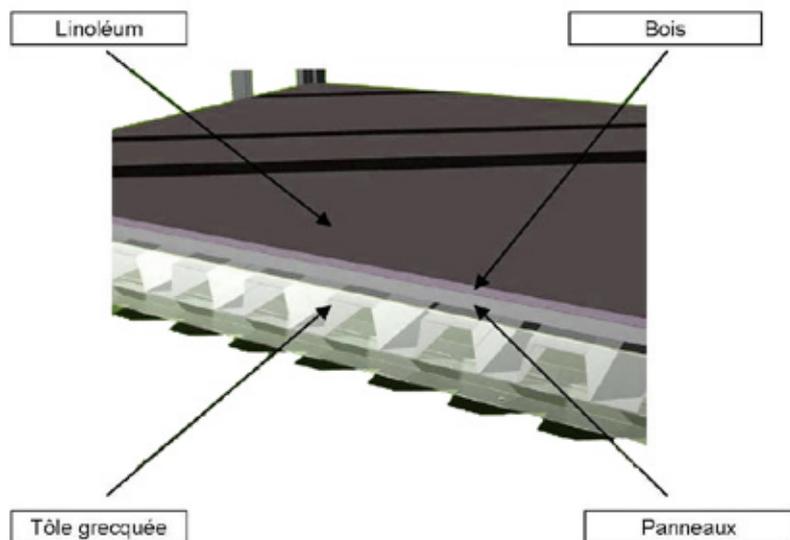
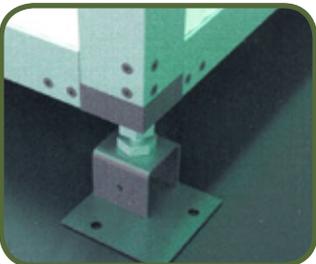


Les parois extérieures sont formées par des panneaux modulaires à encastrement composés par 2 tôles extérieures zinguées recouvertes par 2 couches de vernis 5/10 interposée auxquelles il y a une couche de matériel isolant en mousse de polyuréthane rigide auto-éteignant non hygroscopique d'une densité totale de 40 +/- 4 Kg/m³.

L'épaisseur totale des panneaux existe en 3 versions: 50 mm, 60 mm,

80mm. L'union entre les panneaux et par conséquent leurs isolations sont assurés par une configuration modulaire particulière "autobloquante" des différents éléments avec un joint auto-éteignant permettant l'isolation thermique parfaite de l'intérieur par rapport à l'extérieur. La structure du toit assure une parfaite imperméabilité dans le temps et l'isolation à la chaleur.

Le plancher, qui supporte une charge de 1500Kg/m², est composé d'une structure réticulaire portante, de panneaux isolés, de panneaux en bois marin et d'un revêtement en linoléum antistatique.



PEINTURE

La peinture intérieure et extérieure des panneaux, de 50/60 microns d'épaisseur est réalisée avec une laque acrylique dans la couleur standard: Blanc Gris RAL 9002 (prépeint).

Le système de protection est constitué par une pellicule 25+3 microns d'épaisseur: la pellicule cuit conformément aux normes AICC n°3 et est soumis aux tests suivants: Dureté : aux normes AICC n°11, test réalisé avec une mine de crayon F de l'échelle Koh-i-Noor, résistance au pliage.

